

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 21993
Numéro SIREN : 888 969 193
Nom ou dénomination : 2Pace

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2021 sous le numéro de dépôt 57008

2PACE
Société par actions simplifiée
Au capital social de 50.000 euros
Siège social : 3 rue Buzelin – 75018 Paris
888 969 193 RCS Paris
(ci-après désignée la « Société »)

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 26 FEVRIER 2021

[...]

CINQUIEME DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Arnaud DESAEGHER de ses fonctions de Président de la Société)

La collectivité des Associés après avoir pris connaissance (i) du rapport du Président, (ii) des statuts de la Société et (iii) de la lettre de démission de Monsieur Arnaud DESAEGHER de ses fonctions de Président de la Société,

constate et déclare accepter sans réserve la démission de Monsieur Arnaud DESAEGHER de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à la date des décisions unanimes des associés à intervenir.

décide de dispenser Monsieur Arnaud DESAEGHER de son préavis statutaire de trente (30) jours tel que prévu à l'article 29.3 des statuts de la Société et de le libérer de l'exécution de tout préavis.

En outre, il conviendrait que la collectivité des Associés **donne** quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

[...]

SEPTIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Julien SAMSON en qualité de Président de la Société)

La collectivité des Associés,

décide de nommer :

Monsieur Julien SAMSON,
Né le 9 juin 1989 à Bernay (27),
De nationalité française
Demeurant 2 boulevard Aristide Briand – 17340 Chatellaillon Plage

en qualité de Président de la Société.

Monsieur Julien Samson exercerait ses fonctions de Président à compter de la date des décisions unanimes des Associés et pour une durée indéterminée.

Monsieur Julien SAMSON, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

précise que Monsieur Julien SAMSON ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président jusqu'à décision contraire de la collectivité des Associés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

HUITIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Rémi BONIGEN en qualité de Directeur Général de la Société)

La collectivité des Associés,

décide de nommer :

Monsieur Rémi BONIGEN,
Né le 20 mai 1992 à Poissy (78),
De nationalité française
Demeurant 170 rue de l'arpent du prieur – 78955 Carrières-sous-Poissy

en qualité de Directeur Général de la Société.

Monsieur Rémi BONIGEN exercerait ses fonctions de Directeur Général à compter de la date des décisions unanimes des Associés et pour une durée indéterminée.

Monsieur Rémi BONIGEN, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

précise que Monsieur Rémi BONIGEN ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général jusqu'à décision contraire de la collectivité des Associés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Arnaud DESAEGHER en qualité de Directeur Général de la Société)

La collectivité des Associés,

décide de nommer :

Monsieur Arnaud DESAEGHER
Né le 30 mai 1988 à Obernai (67),
De nationalité française
Demeurant 3 rue Buzelin – 75018 Paris

en qualité de Directeur Général de la Société.

Monsieur Arnaud DESAEGHER exercerait ses fonctions de Directeur Général à compter de la date des décisions unanimes des Associés et pour une durée indéterminée.

Monsieur Arnaud DESAEGHER, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

précise que Monsieur Arnaud DESAEGHER ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général jusqu'à décision contraire de la collectivité des Associés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

AD

DIXIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

La collectivité des Associés **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

[...]

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Arnaud Desaegher', is written over a horizontal line.

Monsieur Arnaud DESAEGHER
Président